



DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2023 – B - 019

Séance du 3 mai 2023



**ADHESION 2023 AU RESEAU EUROPEEN DES PETITES VILLES RURALES
NEUTRES EN ENERGIE (RURENER)**

L'an deux mille vingt-trois, le 3 mai à 18h00 heures, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 28 avril 2023.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Valérie BERTIN, Céline COLLET-DUFAYS et Catherine DEBAENST, et Messieurs Denis PRIOURET, Jean-Luc LEGER, Philippe ESTERELLAS, Laurent LHERITIER, Claude BIALOUX et Alain DETOLLE.

ETAIT EXCUSE : Didier TERNAT

Mme Valérie BERTIN présente le rapport suivant :

Le réseau européen des petites villes rurales neutres en énergie (RURENER) est investi de quatre missions principales :

- Encourager la mobilisation des communautés rurales pour la transition énergétique et la neutralité énergétique
- Être la voix des territoires ruraux dans la lutte contre le changement climatique au niveau européen
- Faciliter le partage de bonnes pratiques entre les territoires européens
- Donner aux communautés rurales les outils nécessaires pour mettre en œuvre leur stratégie énergétique

Considérant l'intérêt pour le territoire de développer les énergies renouvelables, il apparaît opportun d'adhérer à RURENER au titre de l'année 2023.

Le montant de la cotisation des collectivités 2023 s'élève à 1 000,00 €.

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** d'adhérer à l'association réseau européen des petites villes rurales neutres en énergie (RURENER) pour l'année 2023 et de lui verser la cotisation afférente d'un montant de 1 000,00 €.

Ainsi fait et délibéré le 3 mai 2023 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

PUBLIEE le

La Présidente,
Valérie BERTIN

